



Communiqué

Le Gouvernement wallon prend acte du choix de l'immobilisme fait par la CGSP en matière de modernisation de la Fonction publique

Namur, le 17 janvier 2019

Le Gouvernement wallon a pris connaissance ce matin du rapport fait par la Ministre de la Fonction publique, Alda GREOLI, concernant les travaux entamés depuis plus d'un an avec les syndicats. Sur la table se trouvent à la fois les revendications des différentes organisations syndicales et les projets de réforme et de modernisation de la fonction publique au bénéfice tant des travailleurs que des usagers.

Pour rappel, le Gouvernement souhaite donner une meilleure perspective de carrière aux travailleurs contractuels, tout en préservant celle des statutaires. Il était par ailleurs, prêt, dans le cadre de discussions globales, à dégager des budgets conséquents – dépassant au total les 10 millions d'euros – afin de mettre en œuvre deux mesures qualitatives : la revalorisation des agents de niveau B et l'augmentation de la prime de fin d'année de l'ensemble des fonctionnaires afin de la rapprocher de celle en vigueur au Fédéral. Sa volonté était également d'introduire un peu plus de souplesse dans le fonctionnement de l'administration. Cela concerne notamment la réforme des services dits continus.

Le Gouvernement constate avec regret l'attitude résolument négative de la seule CGSP, qui a visiblement décidé d'opter pour l'immobilisme au détriment de l'ensemble des agents, dont ses propres affiliés.

D'entrée de jeu, il avait pourtant accepté de répondre positivement aux syndicats sur leur demande de maintenir certaines promesses faites sous le Gouvernement précédent mais jamais exécutées par le précédent Ministre de la Fonction publique.

Le Ministre-Président Willy BORSUS, ainsi que ses Vice-Présidents Alda GREOLI et Pierre-Yves JEOLET ont déjà rencontré à quatre reprises les représentants syndicaux dans ce cadre.

Face au blocage incompréhensible du syndicat socialiste qui n'accepte aucun dialogue réel, le Gouvernement prend acte de l'impossibilité de conclure un accord global par le biais d'une convention sectorielle.

Cependant, le Gouvernement confirme sa volonté de faire avancer différents dossiers sur la table, pour le bien des travailleurs. Il a chargé ce matin la Ministre Alda GREOLI de continuer à travailler en ce sens.

Le Gouvernement rappelle que, dès sa constitution en été 2017, il avait insisté sur sa volonté de garantir la paix sociale en Wallonie et de respecter scrupuleusement les règles de la concertation sociale.

Ceci nécessite néanmoins que chacun accepte de jouer le jeu sans arrière-pensées politiques, ce qui n'est manifestement pas le cas de tous ses interlocuteurs syndicaux.

Plus d'infos ?

Christian CARPENTIER, porte-parole de la Ministre wallonne de la Fonction publique Alda GREOLI : 0475/860.613

Pauline BIEVEZ, porte-parole du Ministre-Président de la Wallonie Willy BORSUS : 0477/38.45.01